



*l'efficacité réformiste*

## Mesures sociales : Provocation ou Intox ?

### Le retour à la raison est nécessaire

Depuis l'annonce de la restructuration industrielle le 31 mars 2010, incluant la fermeture du site de Merpins, **FO** n'a eu cesse de **condamner** ce projet !

Comme syndicat responsable et majoritaire dans plusieurs sites industriels, nous avons opté pour la voie de la négociation afin d'obtenir les modalités d'accompagnement les mieux adaptées face aux préjudices infligés au personnel impacté.

Rappelons que le dialogue sur les mesures sociales a débuté en avril dernier avec la Direction qui nous a présentés l'ensemble des axes de négociation « d'entrée de jeu ». Pourtant, la préoccupation des organisations syndicales n'était pas de débiter les échanges par les mesures sociales mais par la nomination d'expertises (sociale, économique et industrielle). 2 de ces rapports d'expertises seront présentés lors d'un CCE Extraordinaire le lundi 27 septembre 2010.

Devant cet empressement de l'époque, la délégation **FO** n'a pas compris le jeu de la direction lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de négociation du jeudi 9 septembre 2010. Celle-ci, qui affirmait devant vos élus du CCE qu'elle mettrait tous les moyens nécessaires pour éviter tout licenciement, est revenue sur ses engagements données dans ces mêmes CCE !!

**Comment interpréter l'absence de compensation des frais de déplacement au delà de 40kms pour les salariés de Merpins qui travailleront d'ici 2 ans sur Angoulême ?**

Ce qui est sûr, c'est que **FO** ne signera aucun accord de mesures sociales si celui-ci ne traite pas toutes les situations des salariés de Merpins.

**FO demande à la Direction de revenir à la raison pour le bien de SES salariés !!**

Ce n'est pas en forçant les salariés de Merpins à déménager que tous les problèmes seront résolus.

N'oublions pas que si le (ou la) titulaire de Merpins déménage sur Angoulême c'est alors à son (ou sa) conjoint(e) de faire les kilomètres dans l'autre sens... la belle affaire !!!

Vos représentants **FO** ont rencontré une très grande partie du personnel de Merpins vendredi 10 septembre, lendemain de la réunion de négociation, et ont présenté les quelques propositions de la Direction. La réaction fut immédiate, le personnel a ressenti du mépris en déclarant à l'unanimité que ce n'est pas avec de telles annonces que le personnel suivra.

## **Que veut la Direction, on peut se le demander, muter tout le monde de force ???**

C'est pourquoi la délégation **FO** à la 2<sup>ème</sup> réunion de négociation qui se tiendra le lundi 20 septembre revendiquera les points suivants :

- Une **prime de désagrément** pour la fermeture de site de Merpins et de la fermeture de l'atelier pièces peintes sur Espagnac.
- Une **indemnité** de sauvegarde de l'emploi (déménagement),
- Des **indemnités** d'allongement kilométrique **en dessous et au dessus de 40 kms**,
- **L'embauche** des conjoints(es) en CDI si déménagement (20 postes opératoires.)
- Négocier des **aménagements** du temps de travail pour les équipiers (horaire des Agriers) **sans perte de salaire.**
- Des indemnités compensatrices, autres cas :
  - o de perte d'emploi du conjoint,
  - o de différentiel de salaire du conjoint perte d'emploi suite au déménagement,
  - o de frais suite au changement de domicile (vente ou d'achat en tenant compte des décotes de la valeur immobilière),
  - o de frais supplémentaires pour les familles éclatées, enfant handicapé, ... etc...
- Des **embauches massives en CVD et Structures** pour conserver un solde d'emploi positif.
- Une **compensation financière** suite aux mouvements compréhensifs de protestation
- Des **engagements** sur la revitalisation industrielle du bassin cognçais.

**FO** a toujours su être au coté des salariés impactés par les projets de la Direction. Nous n'accepterons pas que la direction propose des mesures sociales inférieures au dernier accord de méthode (Ambition Industrielle France) et à la GAEMC AGILE.

**Chacun prend ses responsabilités !!**

**Nous saurons l'expliquer au personnel qui jugera !!**

La délégation **FO** : Yannegan Rambaud (DS Merpins), Lilian Aube (DS Le Vaudreuil), Thierry Gruet (DS Angoulême/Secrétaire CCE), Emmanuel Da Cruz (DS Dijon/ RS CCE FO)